

Le Bureau s'est réuni le 13 septembre 2018, sur convocation du Président en date du 07 septembre 2018.

Présents-es : F. CHARTREUX, J.P. COUTEAU, L. GUYOT, R. SILLAIRE, O. HEYOB, R. ARNOULD, J. BOCANEGRA, G. LIOUVILLE, E. PAYEUR, J.L. CLAUDON, C. ASSFELD LAMAZE, J.L. STAROSSE, D. PICARD, C. THERMINOT, P. HENNEBERT

Excusé-es: P. MONALDESCHI, A. HARMAND, K. JUVEN

BU 2018 – 23 – (FINANCE 7.10) MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DES CRENEAUX POUR LES GROUPES AU CENTRE AQUATIQUE ET FOSSES DE PLONGEE OVIVE.

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terres Toulouises en date du 22 juin 2017, fixant les tarifs du centre aquatique communautaire,

Considérant qu'il est nécessaire de modifier certains tarifs suite à la modification du service apporté à l'usager, (absence de surveillance par le personnel CCTT pendant les créneaux fermés au public) prenant effet en septembre 2018, et de respecter une certaine équité entre les usagers.

En conséquence, il est proposé au Bureau de :

- ajouter au tableau existant des tarifs du centre aquatique :

<u>LOCATION</u>	<u>Forfait par location</u>
Location horaire d'un couloir de natation, dans le bassin de 25 mètres, ou dans le bassin d'apprentissage ou dans le bassin ludique, pour un groupe de 8 personnes minimum et 16 personnes maximum	
- Tarif spécial pour établissement secondaire	13,60 €
- Tarif corps public constitué (Armée, SDIS, Gendarmerie, Police, Prison, etc.)	16,00 €
- Tarif normal groupe lors de l'ouverture au public	32,50 €
- Tarif groupe en dehors des ouvertures au public, non surveillé par le personnel de la CC2T	16,00 €
- Location salle de cours (sur réservation et convention)	15,00 €
- Location salle de cours + un couloir de nage de 25m (sur réservation et convention)	45,00 €

Délibération adoptée à l'unanimité.